

L'UNION NATIONALE

JOURNAL FRANCAIS QUOTIDIEN.

LACROIX, BOUILLIER et THOMPSON, - Editeurs-Propriétaires.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne Par an, (payable d'avance par semestre) \$5 00

Les frais de poste sont à la charge de l'abonné. Pour les Etats-Unis, frais de poste jusqu'à la frontière comprise.

PRIX DES ANNONCES.

Edition Quotidienne Première insertion 1 cent par ligne

Des arrangements très-faciles et à bon marché pourront être faits pour la publication des annonces dans les deux Editions de la campagne.

Voulez-vous acheter à bon Marche ?

ALLEZ CHEZ PIERRE V. L'ESPERANCE, 118, Rue Notre-Dame, 118.

Où vous trouverez un assortiment varié de Marchandises sèches de goût.

Un assortiment de hardes faites des plus considérables, de tout les prix. Un Tailleur est attaché à l'établissement pour prendre les commandes qu'on voudra bien lui confier.

Chapeaux de Dames, Fleurs, Rubans, Plumes, etc. Une Modiste expérimentée taille gratis les Etouffes pour Manteaux, qui sont achetées chez le soussigné.

LIVRES NOUVEAUX

LA CAMPAGNE D'ITALIE de 1859. - Par Bazancourt; 2 vols. in-8, broché. \$3.50

CERCUEILS METALLIQUES

Sont les plus imperméables à l'air et les mieux finis que l'on puisse acheter.

AVIS PUBLIC

NOUVEAU MAGASIN D'OBJETS DE FANTAISIE ET ETABLISSEMENT DE SOUFFLEURS DE VERRE

Rare Chance

MAGASIN DE MEUBLES

ADOLPHE BELANGER

M. ADOLPHE BELANGER tient constamment en magasin un assortiment de meubles de toute espèce de sa propre manufacture qu'il vendra à bon marché.

MATT. JANNARD NOUVELLE MANUFACTURE CANADIENNE

CERCUEILS Coins des rues Craig et St. Laurent MONTREAL

Cercueils en Métal, Acajou, Noyer noir, Pin et bois blanc.

PRIX MODÉRÉS.

Orléans prouvé avec reconnaissance et exécutés avec promptitude.

Seule Maison Canadienne-française sur un aussi grand pied.

Vente sans réserve

RINGLAND ET EWART

Se retirant des affaires, ont décidé de vendre tout leur fonds considérable au prix coûtant et au-dessous, pour argent comptant seulement.

La vente à bon marché commença LUNDI le 17 courant.

Des lots spéciaux, qui méritent toute l'attention des acheteurs, seront offerts à un grand rabais, savoir:

Couvertures et flanelles Cotons blancs et jaunes Bonnetterie, gants et vêtements de dessous

DÉPARTEMENT DES MESSIEURS

250 douzaines de chemises de flanelle de fantaisie, à des prix qui étonneront nos pratiques.

Chemises de luxe, faux-cols, cravates, etc.

Aussi, un grand nombre de gilets de Cardigan

272, RUE NOTRE-DAME

16 oct 36

COMPAGNIE DU RICHELIEU.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

MONTREAL ET QUEBEC

ET

LIGNE REGULIERE

MONTREAL et les Ports des Trois-Rivières

Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption et autres Ports intermédiaires.

A partir du 31 Octobre courant, et jusqu'à avis contraire, les VAPEURS de la COMPAGNIE du RICHELIEU laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir:

Le Vapeur Montréal, Capt. P. E. Cotté, partira du Quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à 5 heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiécant. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux Vapeurs Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur Europa, Capt. J. B. Labelle, partira tous les Mardis, Jedis et Samedis soirs, à 5 heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiécant.

Le Vapeur Trois-Rivières, Capt. Jos. Duval, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Berthier, Petit Nord, Grand Nord, Maskinongé, Rivière du-Loup (en haut), Yamachiche, Port St. François, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à 2 heures P. M.

Le Vapeur Napoléon, Capt. Charles Nelson partira du Quai Jacques Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à Sorel, Port St. François, et partant de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à 3 heures P. M.

Le Vapeur Victoria, Capt. Charles Daveluy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à St. Sulpice, Lanoiraie, et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures P. M.

Le Vapeur Chambly, Capt. E. Lamoureux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire, St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis, à 2 heures P. M., et les Mercredis, à 11 h. pour Montréal.

Le Vapeur L'Étoile, Capt. P. E. Malhot, partira du Quai Jacques-Cartier pour l'Assomption tous les Mardis, Vendredis, Samedis et Lundis, à 3 heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à St. Paul l'Hermite et partira de Terrebonne tous les Lundis, à 7 h., et Jedis, à 8 h. A. M., les Mardis, à 6 h. A. M., et les Samedis, à 6 h. A. M.

Le Vapeur Terrebonne, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Terrebonne tous les Lundis Samedis, Mardis et Vendredis, à 2 heures, arrêtant en allant et revenant, à Boucherville, Verchères et Lachenaie, et partira de L'Assomption les Lundis, à 7 h., et Jedis, à 8 h. A. M., les Mardis, à 7 h., et les Samedis, à 6 h. A. M.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 29, Rue des Commissaires.

J. B. LAMERIE, Agent-Général. Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 2 Mai 1864. 174

LES MARCHANDS

De la campagne qui tiennent des effets de Librairie, ne sauront trouver un assortiment plus complet et des prix plus réduits que chez:

J. B. ROELAND et FILS, 1er sept. No. 8, rue St. Vincent, Montréal. 100-1

ALMANACH COMMERCIAL DE MONTREAL

Bonneterie, Lingerie, etc.

J. T. HENDERSON, 70, rue Notre-Dame. Bonneterie, gants, chemises, faux cols, cravates, etc.; mantelets en mousseline et dentelle pour dames, manchettes, etc., toujours en main et faits à ordre.

Horloger et Bijoutier. G. T. DORION, Coin des rues St. Pierre et Ruelle des Fortifications. Réparations de tous sortes dans les montres et horloges et bijouteries à bas prix.

Chaussures. H. ANDERSON, 119, rue Ste. Marie. Comme H. A. vend et achète pour argent comptant, il peut se permettre de vendre à meilleur marché que tout autre maison de cette ville.

DANIEL HARMER, 119, rue St. Laurent. Fabricant et marchand de bottes et souliers et de cuirs de toutes descriptions.

MICHEL JOYAL, 28, rue St. Laurent. M. J. a un fonds considérable de bottes et souliers à des prix modérés.

Cercueils et Membres. MATHIAS JANNARD, Coin des rues St. Laurent et Craig. cm-3

Épicerie et Provisions. JOHN MCMARTIN, 118, rue St. Laurent. Dépôt pour beurre de première qualité.

Fabricant et importateur de plumes. J. B. GOURDE, 130 Rue St. Laurent. Vieilles plumes d'autruches et de vautours réparées et remises à neuf.

Ferblantier et Plombier. GEORGE YON, 149, rue St. Laurent. Commandes sollicitées et exécutées à des prix modérés.

Lampes et Huiles de Charbon. T. C. BENNETT, 90, Grande rue St. Laurent. Peintures, huiles, vitres et mastics; vernis, pin ceaux, bronzes et outils pour dorures, etc.

Meublier et Entrepreneur. L. PORTUGAIS, 272, rue Ste. Catherine. Marchands-Tailleurs. BRUNEAU ET BERGERON, 124, rue Notre-Dame. Drap et tweeds de première qualité, etc., aussi, hardes faites, chemises, faux-cols, cravates, gants, etc. Prix modérés.

MOSS ET CINQ-MARS, 107, rue McGill. Etablissement de vêtements en général.

Photographies. GEORGE LEMIRE, Coin des rues St. Laurent et Lagacochetière. Portrait à des prix modérés.

Pianos. THOMAS KATER, 80, rue Ste. Marie. Pianos faits à ordre à dix pour cent meilleur marché qu'on peut les obtenir autrement. Pianos accordés et réparés avec promptitude.

Selles et Harrais. D. W. LAURIE, 119, rue Craig. Fabricant de harnais et de selles de toutes des criptions. Parures des chevaux, etc.

Teinturiers. G. LAMPE, 204, rue Notre-Dame. Vêtements teints, nettoyés et réparés dans l'espace de vingt-quatre heures. Le vieux rendu neuf. 16 juillet. 288

VAPEUR BEAVER,

Commencera, LUNDI, 8 Octobre courant, à faire ses voyages entre Laprairie et Montréal, comme suit:

De Laprairie: A. M. 9 heures P. M. 12

De Montréal: A. M. 9 heures P. M. 12

LES JOURS DE FETE; 8 heures A. M. | A 4 heures P. M. Laprairie, 11 Juin 1864.

Le public est averti que le BEAVER ne refusera aucun tonnage par rapport à la ligne ne 8 nov 66

Avis reçu de Paris

M. DELLETREZ Parfumeur de la cour impériale de France

Informe respectueusement le beau monde et le public de Montréal qu'il a nommé

DEVINS & BOLTON Ses Agents pour les Canadas

Les soussignés, en attirant l'attention de leurs nombreux pratiques sur l'avis ci-dessus, prennent aussi la liberté de leur annoncer qu'ils viennent de recevoir (par le vapeur Belgica) de la célèbre Maison DELLETREZ, de Paris, un assortiment considérable et varié de PARFUMS et ESSENCES, maintenant les plus en vogue en France, dont 132 DIFFÉRENTES ESPECES égales, sinon supérieures, aux Essences de Lubin et à meilleur marché, aussi,

SAVONS { VIOLETTE, LAITUE, GUMMAVE, PATCHOULY, etc., etc.

Aussi - Vinaigre de Toilette, Eau Dentifrice, Cosmétiques pour le Visage et pour les Cheveux, Pomades, Brosses à Dents, Brosses à Cheveux et Brosses pour les Ongles, etc.

DEVINS & BOLTON, Chimistes, Près le Palais-de-Justice, Montréal.

Viennent aussi de recevoir PILULES ET SIROPS de BLANCHARD VALEET, REBILLOU, etc.

Aussi, LE CHROMACON de WILLIAM, W. A. T. Pour teindre les Cheveux.

DEVINS & BOLTON, Chimistes, Près le Palais-de-Justice, Montréal. 14 nov 61

Feuilleton

DE L'UNION NATIONALE

DU 2 DECEMBRE 1864

LE DUC DE CARLEPONT.

DEUXIÈME PARTIE.

NXVIII.

La compagnie réunie au château de Mainegry était nombreuse et brillante. On y voyait des fils de famille qui se partageaient les privilèges du nom, de la fortune, de la position.

Quelques-uns, plus favorisés, les réunissaient tous. Il était clair que la plupart pensaient à Mlle de la Morlaie. La saison, qui touchait à sa fin, les engageait à plus d'empressement.

Chacun de ces jeunes faucons voulait emporter la proie ardue de laquelle ils battaient de l'aile. Mais la chose ne paraissait point aisée; Mme de la Morlaie ne se hâtait pas de faire un choix, et Léopoldine vivait avec une grande liberté d'esprit et une rare aisance au milieu de cette cour.

Pendant la nuit qui suivit leur rencontre sous le toit de Mainegry, Henri et Gilbert ne dormirent pas plus l'un que l'autre.

Qu'il était loin le temps où tout leur était commun! Les paroles du jeune compagnon de son enfance retentissaient toujours aux oreilles d'Henri. Un tel langage! et dans la bouche de celui qui l'avait porté sur son dos jusqu'à l'épaulement! Il était impossible que des paroles si violentes sortissent du cœur. Si M. de Lanta les avait dites dans un moment de colère, il serait le premier à en répudier le souvenir.

Vers le matin, et comme il se promenait à l'écart dans le parc, pensant à cette première explosion, Henri vit tout à coup Gilbert qui marchait d'un pas fiévreux sous les arbres. Un chan porta celui-ci à sa rencontre.

— Ecoute, lui dit-il brusquement et d'un air où quelque chose de la colère de la veille restait encore, nous pouvons, quelque jour, nous exécuter; provisoirement, je dois te mettre au courant des choses. On ne s'endort pas ici, mais on ne veille pas assez. Quelques mots d'un bon vieux notaire qui m'a pris en amitié, je ne sais pas pourquoi, me donnent à penser que Mme de la Morlaie ne quittera pas le pays sans avoir engagé sa parole. Donc, à la rescousse! m'a-t-il dit en jetant sa main droite en l'air avec le geste d'un preux qui met flamberge au vent. Le bonhomme affectionne ces façons de parler chevaleresques. Je t'ai remercié de son avis et il a élargi de l'œil d'un air malin. J'ai un allié et j'en userai à l'occasion, car je t'avertis que je mettrai tout en œuvre pour l'emporter sur mes rivaux, parmi lesquels je te range.

La fortune de Mlle de la Morlaie est considérable, mais la mère a le cœur assez grand pour ne pas regarder dans la poche d'un gendre. Cependant, pour égaliser les chances, je mets à ta disposition la moitié de ce que j'ai, et c'est quelque chose.

— En parlant, la voix de Gilbert s'était adoucie, une sorte de gaieté attendrie se faisait jour dans sa physionomie.

Henri lui prit la main et d'un air de confiance: — Tu aurais beau faire, dit-il, tu ne parviendrais jamais à me traiter en ennemi.

— On verra bien! en attendant acceptes-tu? — Non.

— Tu as tort et ta délicatesse n'a pas le sens commun. Il est écrit dans les livres mystérieux du destin que je ne parviendrai jamais à me ruiner, et Dieu sait pourtant quels fâcheux coups de dents j'ai donné à mon héritage!... mais il s'est trouvé qu'un placement dont un ami a eu l'idée, une nuit de bal masqué, à déculé ce qui me restait... La masse va à l'avenant... mes prodigalités m'enrichissent.

— Tant mieux!

— Qui diable sait! Elles me mèneront peut-être à des folies plus sérieuses. Cela dit, je reprends le fil de mon discours. Tu as pour toi l'éloignement que Mme de la Morlaie a de toi temps laissé voir contre ceux qui portent ton nom; comme rien de ce qu'on sait ne le justifie, cela fait couler vers l'objet de son aversion les sympathies de la fille. Est-ce logique? — Très logique, répondit Henri en souriant.

— De plus elle m'a harcelé de questions à ton sujet avec cette fine roquerie des femmes les plus innocentes qui, à propos de Séostros ou du Kamtchatka, ont l'art de ramener l'entretien sur le point qu'elles veulent éclaircir. J'ai eu la faiblesse de répondre comme elle semblait le désirer. Tu vois que je ne te cache rien. Tu crois même y avoir mis un certain et un élan qui m'a valu un sourire dont mon pauvre cœur en a été ébloui. Ce sourire, je le crains, passait par dessus ma tête.

— Tu le vois, je t'y prends encore, mon pauvre Capulet!

— Eh! Montaigu du diable, on a de vieilles habitudes! Mais elles passeront! Maintenant j'ai pour moi trois choses: ma persévérance, mon audace et une obstination qui rien ne fera céder. Car ne t'y trompe pas, si ma parole est gaie, ma détermination est sérieuse.

— Je le sais, je le sens, dit Henri.

— Oh! je n'ai pas fini; ceci vient de moi; après tout et par dessus tout, j'ai une auxiliaire dont il est bon que je te parle.

Gilbert parut se recueillir un instant, puis, reprenant la parole: — Il y a dans les relations les plus intimes et les plus secrètes de Mme de la Morlaie, dit-il, une personne qui se montre rarement au château, que je n'ai vu qu'une fois et devant

Feuilleton

DE L'UNION NATIONALE

DU 2 DECEMBRE 1864

LE DUC DE CARLEPONT.

DEUXIÈME PARTIE.

NXVIII.

La compagnie réunie au château de Mainegry était nombreuse et brillante. On y voyait des fils de famille qui se partageaient les privilèges du nom, de la fortune, de la position.

Quelques-uns, plus favorisés, les réunissaient tous. Il était clair que la plupart pensaient à Mlle de la Morlaie. La saison, qui touchait à sa fin, les engageait à plus d'empressement.

Chacun de ces jeunes faucons voulait emporter la proie ardue de laquelle ils battaient de l'aile. Mais la chose ne paraissait point aisée; Mme de la Morlaie ne se hâtait pas de faire un choix, et Léopoldine vivait avec une grande liberté d'esprit et une rare aisance au milieu de cette cour.

Pendant la nuit qui suivit leur rencontre sous le toit de Mainegry, Henri et Gilbert ne dormirent pas plus l'un que l'autre.

Qu'il était loin le temps où tout leur était commun! Les paroles du jeune compagnon de son enfance retentissaient toujours aux oreilles d'Henri. Un tel langage! et dans la bouche de celui qui l'avait porté sur son dos jusqu'à l'épaulement! Il était impossible que des paroles si violentes sortissent du cœur. Si M. de Lanta les avait dites dans un moment de colère, il serait le premier à en répudier le souvenir.

Vers le matin, et comme il se promenait à l'écart dans le parc, pensant à cette première explosion, Henri vit tout à coup Gilbert qui marchait d'un pas fiévreux sous les arbres. Un chan porta celui-ci à sa rencontre.

— Ecoute, lui dit-il brusquement et d'un air où quelque chose de la colère de la veille restait encore, nous pouvons, quelque jour, nous exécuter; provisoirement, je dois te mettre au courant des choses. On ne s'endort pas ici, mais on ne veille pas assez. Quelques mots d'un bon vieux notaire qui m'a pris en amitié, je ne sais pas pourquoi, me donnent à penser que Mme de la Morlaie ne quittera pas le pays sans avoir engagé sa parole. Donc, à la rescousse! m'a-t-il dit en jetant sa main droite en l'air avec le geste d'un preux qui met flamberge au vent. Le bonhomme affectionne ces façons de parler chevaleresques. Je t'ai remercié de son avis et il a élargi de l'œil d'un air malin. J'ai un allié et j'en userai à l'occasion, car je t'avertis que je mettrai tout en œuvre pour l'emporter sur mes rivaux, parmi lesquels je te range.

La fortune de Mlle de la Morlaie est considérable, mais la mère a le cœur assez grand pour ne pas regarder dans la poche d'un gendre. Cependant, pour égaliser les chances, je mets à ta disposition la moitié de ce que j'ai, et c'est quelque chose.

— En parlant, la voix de Gilbert s'était adoucie, une sorte de gaieté attendrie se faisait jour dans sa physionomie.

Henri lui prit la main et d'un air de confiance: — Tu aurais beau faire, dit-il, tu ne parviendrais jamais à me traiter en ennemi.

— On verra bien! en attendant acceptes-tu? — Non.

— Tu as tort et ta délicatesse n'a pas le sens commun. Il est écrit dans les livres mystérieux du destin que je ne parviendrai jamais à me ruiner, et Dieu sait pourtant quels fâcheux coups de dents j'ai donné à mon héritage!... mais il s'est trouvé qu'un placement dont un ami a eu l'idée, une nuit de bal masqué, à déculé ce qui me restait... La masse va à l'avenant... mes prodigalités m'enrichissent.

— Tant mieux!

— Qui diable sait! Elles me mèneront peut-être à des folies plus sérieuses. Cela dit, je reprends le fil de mon discours. Tu as pour toi l'éloignement que Mme de la Morlaie a de toi temps laissé voir contre ceux qui portent ton nom; comme rien de ce qu'on sait ne le justifie, cela fait couler vers l'objet de son aversion les sympathies de la fille. Est-ce logique? — Très logique, répondit Henri en souriant.

— De plus elle m'a harcelé de questions à ton sujet avec cette fine roquerie des femmes les plus innocentes qui, à propos de Séostros ou du Kamtchatka, ont l'art de ramener l'entretien sur le point qu'elles veulent éclaircir. J'ai eu la faiblesse de répondre comme elle semblait le désirer. Tu vois que je ne te cache rien. Tu crois même y avoir mis un certain et un élan qui m'a valu un sourire dont mon pauvre cœur en a été ébloui. Ce sourire, je le crains, passait par dessus ma tête.

— Tu le vois, je t'y prends encore, mon pauvre Capulet!

— Eh! Montaigu du diable, on a de vieilles habitudes! Mais elles passeront! Maintenant j'ai pour moi trois choses: ma persévérance, mon audace et une obstination qui rien ne fera céder. Car ne t'y trompe pas, si ma parole est gaie, ma détermination est sérieuse.

— Je le sais, je le sens, dit Henri.

— Oh! je n'ai pas fini; ceci vient de moi; après tout et par dessus tout, j'ai une auxiliaire dont il est bon que je te parle.

Gilbert parut se recueillir un instant, puis, reprenant la parole: — Il y a dans les relations les plus intimes et les plus secrètes de Mme de la Morlaie, dit-il, une personne qui se montre rarement au château, que je n'ai vu qu'une fois et devant

qui chacun se lève et se découvre. Elle vit dans une retraite austère, répand l'automne autour d'elle et marche environnée de respect. Figure toi une personne grande, couleur de cire avec des cheveux tout blancs. On dirait qu'elle vient de quitter un tombeau pour rentrer dans un fossé. Elle est toujours vêtue de noir, ses longues mains diaphanes nouées autour d'un rosaire et le visage encadré dans les coiffes blanches. Elle a grand air et des yeux qui sont pleins de flammes. Je ne sais pas son nom. On l'appelle mère Angélique de la Pitié. Le jour où je l'ai rencontrée, elle était sur le bord d'un sentier, tenant serrées autour de sa robe deux ou trois petites filles dont la mère pleurait auprès d'une vache qui se mourait dans un fossé. — Le bon Dieu vous viendra en aide, tout n'est pas perdu, disait-elle. Tout en parlant, elle fouillait dans ses poches. Elle fit un mouvement et parut tout attristée de n'y pas rien trouver. Je m'approchai et lui présentai ma bourse. Elle la prit sans hésiter et la versant dans le giron des petites filles: — Merci, me dit-elle. Peu d'heures après je retrouvai la mère Angélique de la Pitié à Mainegry.

— Eh bien! fit Henri en voyant que Gilbert se taisait.

— Attends! C'est ici que le beau de l'histoire commence; il y a même un point qui n'est pas encore éclairci. En m'apercevant, Mme de la Morlaie m'a nommé à la Mère Angélique. Celle-ci a paru surprise et m'a regardé.

AMÉDÉE ACHARD (A continuer.)

L'UNION NATIONALE.

Montreal: VENDREDI, 2 DECEMBRE 1864.

PREMIÈRE ÉDITION.

AVIS.

Les personnes qui doivent encore leur abonnement à LA PRESSE, sont priées de payer au plus tôt.

Le discours de M. Galt à Sherbrooke.

L'UNION DES DEUX CANADAS.

M. Galt déclare formellement dans son discours que l'acte d'Union a été imposé au Bas-Canada par le gouvernement impérial pour mettre fin à des difficultés entre les deux provinces.

Le défaut de l'acte d'Union, dit-il, était de réunir le principe fédéral et le principe unitaire ou législatif. Tout en leur donnant chacune leur représentation, l'acte d'Union ne considère cependant qu'elles n'en font qu'une, tant pour les affaires locales que pour les affaires générales.

Tout alla bien, dit M. Galt, tant qu'il n'y eut pas une grande différence entre la population et la contribution des deux provinces; mais du moment que l'équilibre disparut, du moment que le Haut-Canada fut plus peuplé et contribua plus au revenu commun, l'entente cessa. Le Haut-Canada demanda alors la représentation basée sur la population; mais comme cela portait atteinte au principe fédéral de l'acte d'Union, la résistance fut forte dans le Bas-Canada.

Nous frôons à ce sujet quelques remarques fort laconiques et qui seront trouvées justes.

Io. M. Galt aurait dit que tant que l'acte d'Union nous fut défavorable, le Haut-Canada le trouva juste, et que nous ne pûmes obtenir aucun changement; mais qu' aussitôt que la supériorité numérique du Haut-Canada lui fit trouver l'acte d'Union défavorable, le Haut-Canada le trouva juste, et que nous ne pûmes obtenir aucun changement; mais qu' aussitôt que la supériorité numérique du Haut-Canada lui fit trouver l'acte d'Union défavorable, le Haut-Canada le trouva juste, et que nous ne pûmes obtenir aucun changement; mais qu' aussitôt que la supériorité numérique du Haut-Canada lui fit trouver l'acte d'Union défavorable, le Haut-Canada le trouva juste, et que nous ne pûmes obtenir aucun changement; mais qu' aussitôt que la supériorité numérique du Haut-Canada lui fit trouver l'acte d'Union défavorable, le Haut-Canada le trouva juste, et que nous ne pûmes obtenir aucun changement; mais qu' aussitôt que la sup

législative et d'en finir enfin avec cette race française restée fidèle jusqu'à présent aux traditions de la vieille mère-patrie.

LA DISSOLUTION DE L'UNION

Ces esprits timides, qui ne peuvent se résoudre à mettre tout simplement leur confiance dans la justice absolue d'une cause ou d'un principe; ces cœurs sensibles qui ressentent mais qui ne veulent pas, n'ont jamais pu accepter notre conviction que si le Bas-Canada demandait la dissolution de l'Union, il l'obtiendrait. Leur opinion a dû être ébranlée par la déclaration formelle de M. McDougall que nous avons publiée, il y a quelque temps, déclaration qui allait à dire que l'une des alternatives de la situation actuelle ne serait ni plus ni moins que le rappel de l'Union.

"Puisque je parle de la représentation basée sur la population, dit M. Galt, comme un des remèdes à la situation actuelle, je dois aussi dire qu'un autre remède qui aurait probablement suivi immédiatement la confédération, aurait été la dissolution de l'Union entre le Haut et le Bas-Canada."

Ainsi, d'après la doctrine de M. Galt, la représentation basée sur la population conduirait tout simplement au rappel de l'Union, et l'Union fédérale de toutes les provinces nous conduirait, d'après M. Galt même, à l'Union législative.

ON SE FATIGUE AISEMENT DES BONNES CHOSES.

Les ministres canadiens n'ont jamais fait plus d'éloges de l'Union des deux Canadas que depuis qu'ils frappent à bras raccourcis, avec le marteau destructif de l'esprit d'innovation, sur ce lien dont il ne cessent de proclamer les heureux résultats. Contraction évidente et qui expose ses auteurs à cette question scabreuse: "Alors pourquoi brisez-vous un système que vous trouvez si beau?"

SILENCE SIGNIFICATIF DE M. GALT.

Si M. Galt, attribue à l'acte d'union tout ce qui s'est fait de bien en ce pays depuis 25 ans, il semble accepter tacitement la responsabilité du mal qui a pu s'opérer. Il ne dit mot de sa malheureuse aventure de \$100,000. Chose singulière, le ministère a été défait à cause d'un reproche grave que l'opposition lui faisait, et nous n'avons pas entendu un seul mot d'explication depuis ce temps là pour montrer au peuple que la majorité de ses représentants était dans le tort. Le ministre même, qui était le plus sérieusement impliqué par le vote de la majorité, n'en souffle pas la moindre syllabe! Battu parce que la majorité des représentants du peuple trouva mal, très mal, qu'une somme considérable fût sortie de l'échiquier, sans que l'on sût quelle bouillie elle était allée grossir, le ministère répond à cette grave imputation en faisant tous ses efforts pour chauffer le système qui permet un si scrupuleux examen de sa conduite! Le ministère ne pouvait choisir, pour admettre la nécessité de changements constitutionnels, de pire occasion que celle qui venait de fournir la preuve de l'efficacité du système actuel! Aussi toute cette partie du discours de M. Galt semble avoir été reçue avec beaucoup de froideur par son auditoire. Quel coup de foudre pour M. Galt, si au milieu de ce silence de glace qui accueillait ses paroles, une voix s'était bravement élevée pour prononcer ces paroles: "Que ne parlez-vous du vote par lequel vous avez été accusé de ne pouvoir rendre compte de la somme de \$100,000, qui était dans le coffre public, qui n'y est plus, et que personne autre que vous ne pourrait trouver?"

Qui se chargera donc d'inscrire le manuscrit dans le frontispice de l'échafaudage fédéral?

M. GALT PROUVE QUE LE SYSTÈME QU'IL PROPOSE N'EST PAS LE SYSTÈME FÉDÉRAL, MAIS UNE UNION LÉGISLATIVE.

M. Galt a dit au banquet de Toronto que pour le présent il fallait se contenter de l'union telle que proposée, et que l'union législative viendrait plus tard.

"L'Assemblée de Sherbrooke, M. Galt a été plus circonspéct à ce sujet; il n'a pas répété cette déclaration, mais il a prouvé que le plan qu'il proposait équivalait à l'union législative même.

"Le terme fédération, dit M. Galt, est mis en usage pour indiquer l'union proposée, parce que ce mot fédération est celui avec lequel l'esprit public est le plus familier. Mais il ne faut pas croire parce qu'on sert du mot fédération, qu'on propose d'introduire dans l'union projetée le principe fédéral qui existe aux États-Unis. Aux États-Unis, le gouvernement fédéral n'exerce que les pouvoirs qui lui ont été délégués par les différents États, lorsque l'Union américaine a été formée. Chaque État est regardé comme un pouvoir souverain, lequel a jugé à propos de déléguer au gouvernement central le droit de décider certaines questions d'importance fédérale. Tous les pouvoirs essentiels, tous les droits souverains, restent dans les gouvernements locaux."

M. Galt prétend ensuite que c'est le principe de la souveraineté des États qui a causé la dissolution de l'union américaine. D'où il faut conclure que suivant M. Galt, le Sud n'aurait pas été menacé et forcé de se révolter par les injustices du Nord (pour parler au point de vue de la sécession) si les États n'avaient pas été souverains! Ce raisonnement est

cette logique sont au-dessous d'un homme d'état.

Puis M. Galt montre combien il y a loin de la souveraineté de chaque État dans l'union américaine, à l'existence éphémère qu'auront les gouvernements locaux dans la confédération britannique.

"Aussi, dit M. Galt, en jetant les bases de l'union de ces provinces, nous ne proposons pas que le gouvernement central n'ait que des pouvoirs délégués par les gouvernements locaux. Mais nous proposons d'aller puiser à la fontaine impériale les pouvoirs nécessaires au gouvernement central afin d'en obtenir une mesure qui définira les pouvoirs du gouvernement central et des gouvernements locaux."

Nous ne pouvons mieux faire ressortir les enseignements que contiennent ces passages du discours du ministre des finances qu'en rappelant ce que la Gazette de Montréal disait ces jours derniers.

Avec une constitution analogue à celle des États-Unis (disait la Gazette) où les législatures locales ont la plus grande part des pouvoirs souverains, les Canadiens-français pourraient légiférer comme ils l'entendent, tandis que sous la confédération proposée, les Anglais du Bas-Canada n'auraient pas besoin de craindre pareil inconvénient.

C'est à dire que les Anglais du Bas-Canada seront tout aussi puissants que les Français du Bas-Canada sur tout aussi importants, sous l'union fédérale proposée par la confédération, qu'ils le seraient sous l'union législative. Et on nous dit avec une bonne foi apparente: "Il vaut mieux accepter la confédération proposée, de crainte qu'on nous impose la rep. by pop."

Les deux systèmes nous assujétiraient au bon vouloir de nos ennemis. Mais vaut-il mieux combattre contre eux que contre vingt-cinq?

L'union fédérale proposée n'est rien autre chose, au point de vue des institutions particulières du Bas-Canada, qu'une extension de l'union législative actuelle. Et serait-ce une véritable fédération, une fédération américaine, dans l'opinion de tous les esprits patriotes en même temps que réfléchis, il faudrait encore la repousser, car, en premier lieu, toute confédération est essentiellement et par rapport au Bas-Canada surtout, mauvaise et nullement désirable; en second lieu, toute confédération bonne ou mauvaise nous conduit à l'union législative.

Si vous ne pouvez vous en croire, consultez Lord Dalhousie, M. Galt et la Gazette de Montréal.

MÉDÉRIC LANCOTÉ.

Notre confrère de l'Ere Nouvelle a répondu à la première question que nous avons eu l'honneur de lui poser, que la mise en opération du chemin de fer d'Arthabaska l'empêcherait de toute poursuite pour s'assurer si le représentant de Trois-Rivières avait ou non reçu la balance qu'il réclamait du Grand Tronc. Il va sans dire, en effet, que s'il ne l'avait pas reçue, le chemin de fer ne serait pas mis en opération, comme on se propose de le faire dans quelques jours.

Quant à la seconde réflexion que nous avait suggérée l'article du journal patriotique de Trois-Rivières, les explications de notre confrère sont de nature à satisfaire les consciences les plus rigides.

"Quant à la seconde demande dit l'Ere Nouvelle, que nous fait notre confrère (concernant ses vues sur la confédération) nous devons d'abord le remercier de la délicatesse avec laquelle il nous a dit que les confédérés sont plus loin de nous que jamais."

Nous n'en avons jamais douté, et nous aurions été peinés que notre confiance ne fût pas partagée par tous nos amis.

MÉDÉRIC LANCOTÉ.

La Compagnie du Richelieu

LANCE DU VAPEUR QUEBEC

Mardi matin, un messageur de la compagnie du Richelieu nous remettait un gracieux invitation de la part de son courtis agent, M. J. B. Lamère, nous priant de nous rendre le lendemain matin à bord du vapeur Trois-Rivières, qui devait nous transporter à Sorel, pour y être témoin de la lance d'un nouveau vapeur que la compagnie du Richelieu allait ajouter à sa flotte déjà si considérable.

La lecture de ce pli nous causa une véritable joie et nous murmurâmes intérieurement un chaleureux remerciement au bon génie qui venait ainsi nous arracher pour tout un jour à l'atmosphère caractéristique d'un cabinet de rédaction, et cela pour nous mettre en présence d'un spectacle vraiment grandiose: la lance d'un palais flottant.

Dès six heures du matin, le lendemain, nous étions sur pied, et nous constations, avec un désappointement moitié tragique moitié comique, que l'astre du jour dormait pudiquement enseveli sous des nuages de brumes grises jetées en désordre sur ses formes séculaires. Le vieux Juif-Erroit de l'autre monde réparait obstinément ses forces épuisées dans une nœc de trois jours, célébrée à l'occasion du mariage d'une de ses petites nièces à laquelle il avait enfin, dit-on, réussi à trouver un mari. Incapable de le contraindre dans son dodo, nous primes le parti de nous amuser et d'être gai sans lui ce jour-là.

Nous empoignâmes donc un riflard, et, en compagnie d'un ami, nous nous dirigeâmes vers le port.

Le joli vapeur Trois-Rivières, impatient de prendre sa course, secouait sous le vent sa noire crinière et faisait des bonds fiévreux pour rompre ses amarres. Les eaux bleues de fleuve battaient et léchaient ses flancs polis et blancs comme l'ivoire, et retombaient en écume pour recommencer incessamment la même lutte inutile et folle.

nous rendre à nous-mêmes et rendre à nos physiognomies apoplectiques leur calme et leur placidité habituelle.

Recueilli et convaincu de la haute convenance d'un excellent déjeuner quand l'estomac appelle sur tous les tons, nous entrâmes de nouveau dans les salons de notre habitation flottante. Sur des nappes d'un éclatante blancheur, était jetée çà et là dans un désordre souverainement gracieux, une vaisselle qui laissait flotter au-dessus d'elle des nuages de vapeur odorante. Du poison pris le matin même dans le fleuve, chantait et grésillait au seul souvenir du gril sur lequel on l'avait martyrisé.

A ses côtés figuraient M. John Pratt, vice-président, M. David Torrance, M. Adolphe Roy, et M. Wm. McNaughton, membres du bureau des directeurs, et M. J. B. Lamère, gérant. On remarquait aussi à la même table MM. E. Atwater, Wilfred Dorion, R. K. Kisson, maire de Sorel, le Dr. Leclerc, le colonel David, de la maison de la Trinité, le capitaine Rudolph, le capitaine Labelle, le capitaine McLaughan, M. Fournier, de la maison Fournier et Cie., M. Desjardins Girouard, et plusieurs autres citoyens tant de Sorel que de Montréal.

M. Kisson occupait la tête de l'autre table. Chacun prit place avec un entrain réconfortant, et l'instant d'après, les santés royales d'usage étaient accueillies avec l'enthousiasme ordinaire.

La première santé régulière qui fut ensuite proposée fut celle de M. Kisson, maire de Sorel, qui répondit par quelques paroles bien pensées, et fit d'éloge de la compagnie du Richelieu en termes qui soulèverent des applaudissements enthousiastes.

A cette santé succéda celle du président de la compagnie, M. Sincennes, proposée par M. J. B. Lamère. Inutile de dire que les invités firent honneur à l'énergie et à l'esprit d'entreprise de celui qui en était l'objet, et que cette santé fut enthousiaste comme celles qui l'avaient précédée.

La santé de la maison Barclay et Cie, les constructeurs de la coque du nouveau vapeur, fut ensuite proposée par M. Sincennes, après que ce monsieur eût répondu courtoisement à la santé qu'on venait de lui porter. M. Barclay en répondant à cette santé, dit qu'il ne doutait pas qu'avant peu d'années on n'aurait pas besoin du secours de l'étranger pour fabriquer en entier des navires en fer comme celui qui venait d'être lancé.

La santé de la presse, proposée par M. J. B. Lamère, répondit M. Bartho, de la Gazette de Sorel, M. Perry, de la Gazette de Montréal, M. McDonald, du Montréal Herald, M. Royal, de la Revue Canadienne, M. Provencher, de la Minerve, M. Génaud, de l'Ordre, et le représentant de l'Union Nationale.

M. W. Dorion, appelé ensuite à prendre la parole, fit un magnifique éloge de la compagnie du Richelieu. Après avoir analysé ses progrès étonnants, il prophétisa qu'avant peu d'années elle serait capable de rivaliser avec les plus célèbres compagnies de navigation intérieure des États-Unis et du vieux continent européen. En terminant, il proposa la santé de la compagnie. Cette santé fut enlevée au milieu d'applaudissements chaleureux, et M. J. B. Lamère, appelé à y répondre, nous donna en quelques mots le secret de la prospérité de cette populaire compagnie. Cette prospérité, dit-il, est assise sur la confiance que nous avons toujours cherché à nous mériter du public. Si nous avons si bien réussi dans cette louable ambition, c'est que nous avons toujours eu pour motto que la politesse était la meilleure politique et que celui qui paye a droit de s'attendre en retour à être courtoisement traité par celui qui reçoit. Nos réflexions si pleines de justesse et de vérité furent vivement applaudies.

M. D. Girouard fut ensuite appelé à prendre la parole et fit à grands traits l'histoire de la compagnie du Richelieu. Le manque d'espace nous empêcha de publier au long l'allocation pleine d'intérêt qu'il prononça à cette occasion.

M. Fournier se leva ensuite pour proposer la santé des Dames. Dans une spirituelle improvisation M. Ovide Perrault fit honneur à sa réputation d'homme galant et d'admirateur du beau sexe, et M. Joseph Daly chanta avec un goût charmant la jolie chanson: Bateleur, dit Lisette.

A cette santé succédèrent celles des directeurs de la compagnie, proposée par M. T. G. Coursolles; celle de M. J. B. Lamère, proposée par M. J. Daley; celle de M. Jos. N. Beaudry; proposée par M. J. B. Lamère; celle du colonel David, proposée par M. Jos. N. Beaudry, celle de M. John Young, proposée par le colonel David; celle du capitaine Labelle, futur capitaine du nouveau vapeur Québec, proposée par M. Perry; celles de MM. McNaughton, John Pratt et Torrance, directeurs de la compagnie, et enfin celle du digne capit. Cotté, maintenant attaché à la commission du havre, qui fut proposée par M. Roy.

Ces différentes santés furent reçues avec un enthousiasme croissant, et chacun y répondit avec l'éloquence du cœur.

Toutes les santés étant épuisées, on se leva d'un commun accord pour entonner le God save the Queen, chacun faisant une partie quelconque de ce concert improvisé.

Que quelques minutes plus tard nous échangeâmes de adieux touchants avec les habitants de Sorel, le Trois-Rivières tournait de nouveaux sa proue vers le St Laurent et nous voguions à toute vapeur du côté de Montréal, contrarié dans notre marche par une violente bourrasque du sud-est. Parcs à 2 1/2 heures de Sorel, nous entrâmes dans le port de Montréal un peu avant huit heures, juste à temps pour courir au concert de Mlle. Camillo Urso.

Il y a eu hier un combat acharné à Spring-hill, 12 milles de Franklin; notre cavalerie s'est repliée sur notre infanterie qui tenait l'ennemi en échec. L'ennemi a détruit un train qui arrivait et nos troupes se sont retirées autour de Franklin.

On disait hier que le steamer North Star, venant d'Aspinwall, était remorqué par suite de désordres dans sa machine.

New-York, 1er déc. — Sherman veut prendre une base d'opérations à Beaufort, qui est entre Charleston et Savannah.

Cairo, 1er déc. — Les journaux de Memphis donnent les détails d'un complot rebelle pour brûler les dépôts du chemin de fer de Memphis et de Charleston et les magasins fédéraux, qui valent deux millions.

New-York, 1er déc. — On a des nouvelles de Rio Janeiro jusqu'au 13. Un terrible grand vent de 15 minutes y fait des dommages considérables et renverse plusieurs maisons et fait sombrer un grand nombre de bâtiments avec les équipages.

Les recherches sur les incendiaires se poursuivent.

Nashville, 1er déc. — Ceux qui sont revenus du front et qui ont été témoins de la bataille d'her disent que les rebelles agitent en désespérés.

Is firent sur nos batteries masquées quatre charges et furent repoussés les quatre fois. Un témoin oculaire dit que ce combat acharné a été peut-être plus violent que celui de Stone River. Forrest était au plus fort du combat, on a même dit qu'il s'est fait tuer.

Nashville, 1er déc. — Thomas s'est retiré hier de Franklin et est en ligne de bataille à 3 milles sud de Nashville. On s'attend à une grande bataille.

Nashville, 1er déc., 1 h. P. M. — Scofield a voulu hier engager le combat près de Franklin, mais Hood s'en est tenu à des escarmouches. A 4 heures l'ennemi fonça sur nos colonnes et le bal s'ouvrit.

Il fit une charge et nos troupes plièrent d'abord. Alors Butler et Cox les rallièrent contre l'ennemi qui était entré dans nos lignes. Les rebelles se battirent en démons. Nos généraux tournèrent l'ennemi et le mirent en déroute. C'est donc une glorieuse victoire. Notre perte est d'à peu près 700; nous avons fait 1000 prisonniers. Les rebelles ont fait une perte de 3000 hommes. Nous avons plusieurs officiers de tués ou blessés.

DEPÊCHE DE MINUT.

New-York, 1er déc. — On a des nouvelles de Rio Janeiro jusqu'au 13. Un terrible grand vent de 15 minutes y fait des dommages considérables et renverse plusieurs maisons et fait sombrer un grand nombre de bâtiments avec les équipages.

Les recherches sur les incendiaires se poursuivent.

Nashville, 1er déc. — Ceux qui sont revenus du front et qui ont été témoins de la bataille d'her disent que les rebelles agitent en désespérés.

Is firent sur nos batteries masquées quatre charges et furent repoussés les quatre fois. Un témoin oculaire dit que ce combat acharné a été peut-être plus violent que celui de Stone River. Forrest était au plus fort du combat, on a même dit qu'il s'est fait tuer.

Nashville, 1er déc. — Thomas s'est retiré hier de Franklin et est en ligne de bataille à 3 milles sud de Nashville. On s'attend à une grande bataille.

Nashville, 1er déc., 1 h. P. M. — Scofield a voulu hier engager le combat près de Franklin, mais Hood s'en est tenu à des escarmouches. A 4 heures l'ennemi fonça sur nos colonnes et le bal s'ouvrit.

Il fit une charge et nos troupes plièrent d'abord. Alors Butler et Cox les rallièrent contre l'ennemi qui était entré dans nos lignes. Les rebelles se battirent en démons. Nos généraux tournèrent l'ennemi et le mirent en déroute. C'est donc une glorieuse victoire. Notre perte est d'à peu près 700; nous avons fait 1000 prisonniers. Les rebelles ont fait une perte de 3000 hommes. Nous avons plusieurs officiers de tués ou blessés.

Les rebelles se battirent en démons. Nos généraux tournèrent l'ennemi et le mirent en déroute. C'est donc une glorieuse victoire. Notre perte est d'à peu près 700; nous avons fait 1000 prisonniers. Les rebelles ont fait une perte de 3000 hommes. Nous avons plusieurs officiers de tués ou blessés.

Notre perte est d'à peu près 700; nous avons fait 1000 prisonniers. Les rebelles ont fait une perte de 3000 hommes. Nous avons plusieurs officiers de tués ou blessés.

faits Divers.

— La cour d'appel s'est ouverte hier matin à dix heures, ainsi que la cour des sessions trimestrielles, sous la présidence de Son Honneur le juge Coursol.

— Les Ecoisais ont gaiement fêté la St. André, mardi. En dépit du mauvais temps, ils se sont formés en procession à l'Institut des Artistes et précédé de la bande de Prince, sous l'habile direction de notre jeune compatriote et artiste M. Lavallée, ils se sont rendus à l'église de Dr. Taylor, rue Lagachetière, où un sermon de circonstance leur a été donné. Après le service, ils sont retournés au même institut, et s'y sont dispersés.

— Les codificateurs viennent de faire distribuer leur septième rapport qui termine le Code Civil. Il ne leur reste plus qu'à terminer le Code de Procédure qui est déjà très-avancé. Ainsi nous posséderons bientôt en entier cette grande œuvre à laquelle restera attaché le nom de M. Morin, déjà si glorieux dans notre histoire politique, et ceux de MM. Caron et Day. — Canadien.

INONDATION AU SÉMINAIRE. — Lundi soir des ouvriers travaillaient, dans le quatrième étage, aux tuyaux de pompe du Séminaire, quand un enfant eut l'idée de faire tourner une partie du conduit principal qui s'adaptait en vis; aussitôt l'on vit se précipiter avec une force terrible, un volume d'eau de quatre ou cinq pouces de diamètre. En un instant il y eut dans la salle près d'un pied d'eau. Bientôt l'eau s'infiltra dans les voûtes, descendit au troisième étage, puis au dernier, en alternant dans sa route plusieurs objets de prix, des bibliothèques entières. On essaya à fermer la clé de cave, mais elle fut sans efficacité, et il s'écoula au moins dix minutes, et plusieurs tonnes d'eau, avant qu'on ait pu y apporter remède. — Minerve.

— Nous apprenons que MM. Laurier et Archambault avocats de cette ville viennent de s'adjoindre comme associé M. Henri Lesieur Desaulnier qui fut admis à la pratique de la profession au mois dernier.

MM. Laurier Archambault et Desaulniers ont ouvert un bureau au coin des rues St. Vincent et Ste Thérèse, au dessus du bureau occupé par M. J. Dulamel.

L'acquisition qui vient de faire M. M. Laurier et Archambault dans la personne de M. Desaulniers ne permet pas de douter du succès, toujours assez certain d'ailleurs, dans un centre comme le nôtre surtout, des trois jeunes débutants dans la profession. Les talents brillants qui distinguent nos jeunes amis leur sont un gage d'avenir, car le public sait assez apprécier le mérite pour ne pas laisser en arrière trois des jeunes avocats les plus capables assurément qu'il ait été mis en demeure d'encourager.

Nous nous félicitons du succès qui attend nécessairement ces Messieurs, et nous leur souhaitons une clientèle brillante et riche, car le substantiel est devenu, paraît-il, une des nécessités de notre pauvre humanité.

COMMERCE.

Montréal, 2 décembre 1864.

Le temps est magnifique quoiqu'un peu froid.

Recettes des produits durant la journée du 1er décembre.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Flour, Oil, Sugar, etc.

COTE DU MARCHÉ VIGER

(Revus et corrigés expressément pour L'UNION NATIONALE, par M. ROZILLARD, aîné du marché.)

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Flour, Beans, etc.

PRIX COURANTS EN DETAIL DU MARCHÉ MONTRÉAL, 2 décembre 1864.

Table with 4 columns: Item, Unit, Price, and another unit. Includes Flour, Beans, etc.

MARCHÉ A FOIN

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Hay, etc.

PRIX DU BOIS DE CORDE

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Wood, etc.

Bois du Haut-Canada

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Wood, etc.

Bois de l'Ontario

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Wood, etc.

Rapport Quotidien du Marché Monétaire.

12.20 P. M. — 2 décembre 1864.

D. R. Stodart, Agent et Courtier, — vente et achat de propriétés, etc. No. 18 Grande rue St. Jacques.

LISTE DES FONDS ET ACTIONS DE MONTRÉAL

Table with 4 columns: Bank name, Shares, Dividends, and Price. Includes Montreal, etc.

CHEMIN DE FER.

Table with 3 columns: Company, Shares, and Price. Includes G. T. du Canada, etc.

MISES.

Table with 3 columns: Item, Shares, and Price. Includes Cie. de Montréal, etc.

DIVERS.

Table with 3 columns: Item, Shares, and Price. Includes Comp. de Télégraphie, etc.

BONS.

Table with 3 columns: Item, Shares, and Price. Includes Gouvernement 5 par cent, etc.

PRIX EN GROS DES DENRÉES A MONTRÉAL

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Flour, Beans, etc.

MARCHÉS DE NEW-YORK

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Flour, Beans, etc.

10.30 pour commune; 10.25 à 12.00 pour bonne à choisir extra. Fleur de café, ferme de 9.45 à 9.50.

SECONDE EDITION.

BULLETIN FINANCIER.

New-York, 2 déc., 11 h. a. m. — L'or est fermé hier soir à 228 1/2; ce matin, il est ouvert à 230 1/2, à 10.15, il faisait 232 1/2.

Décisions importantes.

Entr'autres décisions importantes rendues le 1er courant par son honneur le juge Smith, on nous signale le suivant, avec demande de le reproduire:

SENÉCAL VS LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHELIEU.—D'ans cette cause, dit le juge, il y a eu un procès par jury, qui a rendu un verdict en faveur du demandeur.

Les défendeurs présentent maintenant une motion demandant. 1o. Que la cour réduise le montant du verdict et limite les dommages à la valeur du bagage, à l'exclusion de la somme d'argent perdue; 2o. Que si la cour considère qu'elle n'a pas d'autorité pour diminuer le verdict, un nouveau procès soit accordé.

Cette question étant décidée, il reste à examiner si les circonstances exigent un nouveau procès. On argue en premier lieu que le verdict rendu est contraire à la loi, parce qu'il n'y a pas de responsabilité légale par la loi commune, pour le transport d'argent; c'est-à-dire qu'il faut qu'il y ait un contrat spécial pour qu'une partie soit tenue responsable de la perte d'une somme d'argent.

C'est peut-être le point le plus substantiel de la cause, parce que le verdict du jury repose certainement sur la croyance que la défenderesse a été coupable d'une négligence grossière. C'est ce que le jury a déclaré par son verdict qui déclare que des officiers du bateau ont été coupables d'une négligence grossière.

Son honneur suppose le cas où, premièrement, il n'y avait pas d'argent dans le bagage, et que le demandeur était un passager à bord du Montréal, ayant du bagage, mais n'ayant pas d'argent; n'est-il pas évident que dans ce cas, la compagnie serait responsable de la perte du bagage, si la négligence a été aussi manifeste que dans ce cas.

Mais allons plus loin. Supposons, comme dans le présent cas, qu'il y a eu de l'argent dans la valise. Le fait qu'il y avait ainsi de l'argent dans cette valise peut-il créer un différend dans ce moment qu'il a été prouvé qu'il y avait eu négligence grossière? Il est vrai que la défense a allégué que la somme de \$1,000 était plus que ne devait porter avec soi le plaignant, et que ce dernier ne s'était pas conformé aux règlements de la compagnie qui veulent que toute somme d'argent soit déposée au bureau.

Un lieu d'insister pour qu'il déposât ainsi son bagage dans le bureau du boursier, on le laisse remettre sa valise entre les mains du maître des bagages, et on la lui laissant mettre avec les bagages ordinaires, la compagnie perdait des lors, le droit qu'elle avait de la faire payer ailleurs. Ayant ainsi consenti à se charger des risques, elle doit être tenue responsable de la perte de cet argent.

— Neuf prisonnier ont réussi à s'échapper de la prison de Belleville, dans la soirée du 30 après avoir scié les barreaux de fer des fenêtres. Un prisonnier ayant refusé des les suivre, ils menacèrent de lui tirer un coup de pistolet, s'il donnait l'alarme. La police est maintenant sur les traces des prisonniers.

— Je serais curieux de savoir lequel d'Adam ou d'Ève—trouvant le temps long— a demandé le premier à l'autre quelle heure il était. Une chose qui m'humilie profondément est de voir que le génie humain a des limites, quand la bête humaine n'en a pas.

— Il est despendieux d'être malade: Lincoln a mis un impôt sur la maladie. Il n'est pas moins despendieux de se bien porter. Lincoln a mis un impôt sur la santé.

— Mais il reste une consolation au Journal: c'est qu'il n'y a pas d'impôt sur le mensonge.—(Chronicle de Washington.) — Cela tient à ce que le parti qui cultive le mensonge est celui qui établit les impôts.

TRIBUNAUX.

COUR DE POLICE.—2 nov.—Patrick Cuddy et James Cook qui étaient détonus pour vol d'une paire de patins sont renvoyés. David Tuft, David Cayley et William Muir plaident coupable d'avoir volé une paire de patins de la valeur de \$5 chez Messieurs J. Costen et Cie et sont condamnés à 1 mois de prison aux travaux forcés.

COUR DU RECORDER.—2 déc. 1864.—Joseph Latour, pour assaut et batterie sur sa femme \$5 ou 1 mois de prison. John Finnigan assaut et batterie sur le constable McCormick, dans l'exécution de son devoir, \$5 ou 1 mois de prison. James Cannon, pour assaut et batterie sur William Hogg, comptable au service du Grand-Tronc, \$5 ou 1 mois de prison. Catharine Heekey, Maurice Ryan et John Hawkin, demandant à être emprisonnés pendant 2 mois.—accordé. James Carrigan, Henry Holden, John Smith, gachés de 11 à 12 ans, que la police a trouvés cachés dans un grenier à foin appartenant à un M. Moore, situé sur la rue Ottawa, tous d'apparence suspecte; la cour les condamne à une détention de 2 mois dans la maison de correction, à défaut de payer \$10.

PROVINCE DU CANADA DISTRICT DE MONTREAL Cour de Circuit POUR LE DISTRICT DE MONTREAL [No. 6281] DONALD McDONALD, Demandeur vs CHARLES SCHNEPPER, Défendeur Il sera venu à l'encan public, lundi, le 12 décembre courant, au lieu d'affaires et domicile du dit défendeur, 117, rue Craig, ses marchandises et effets, consistant en garnitures d'auberge, meubles de ménage, piano, etc. Vente à 11 h. a. m. Conditions: argent comptant. 2 déc 77

PROVINCE DU CANADA DISTRICT DE MONTREAL Cour de Circuit POUR LE DISTRICT DE MONTREAL [No. 4451] JOHN MACPHAIL, Demandeur vs JAMES BALL, Défendeur Il sera venu à l'encan public, lundi, le 12 décembre courant, au domicile du dit défendeur, 428, rue Wellington, Pointe St. Charles, ses marchandises et effets, consistant en garnitures d'auberge, meubles de ménage, etc. Vente à 11 h. a. m. Conditions: argent comptant. 2 déc 77

PROVINCE DU CANADA DISTRICT DE MONTREAL Cour de Circuit POUR LE DISTRICT DE MONTREAL [No. 2719] JEAN ELIE LAFOND et AL, Demandeur vs HYACINTHE LATREMOUILLE et AL, Défendeur Le troisième jour de décembre courant, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur principal en cette cause rue Ste. Marie, en la cité de Montréal, je procéderai à la vente des biens meubles du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, armoire, tables, miroir etc. Aussi, un cheval et un chariot à pain et quelques douzaines de pains. 2 déc. J. BOUCHER, HCS 77

Robes de Buffle ROBES! ROBES! M. JOSEPH VALADE Informez les marchands de la ville et de la campagne qu'il a acheté au-dessus de SIX MILLE ROBES DE BUFFLE de la compagnie de la Baie d'Hudson. Ces robes sont bien supérieures à celles qui viennent des Etats-Unis et portent les numéros suivants: no. 1 Prime; no. 2 Prime. Ceux qui désirent en acheter pourront s'adresser au No. 3, Place Jacques-Cartier ou au No. 166, Rue St. Paul. Chez MM. DESVARTREAU et PLAMONDON 2 décembre am-77

MM. Laurier, Archambault et Desaulniers. AVOCATS No. 1, RUE ST. THÉRÈSE (Coin de la rue St. Vincent) MONTREAL

MM. L. et A. suivront les cours des districts de Joliette et de Terrebonne. 27 oct fm-47

AVIS M. LAFOND paiera cette semaine QUATRE CENTS par piastre en argent pour de l'OR ou du PAPIER.—Bureau d'Echange: en face le Séminaire. 30 nov am-76

AVIS PUBLIC Le sousigné donne avis qu'il fera application à la prochaine session du parlement, afin d'obtenir un acte de divorce d'avec son épouse, Delphine d'Uve Delphire Beauchamp, pour cause d'adultère. ED. REUTORD. Montréal, 28 nov. 1864. cs-74

AU C'ERGE ET AUX MARGUILLERS. Le Sousigné, comme agent pour le célèbre maître Schindler et Fils de Stuttgart, Allemagne, est prêt à recevoir des commandes pour Orgues et Harmoniums, de toutes grandeurs, à des conditions très libérales pour le paiement. D. R. STODART, No. 18, Grand-rue St. Jacques. 28 nov. jam-73

TABACS "Solace," de John Anderson et Cie., en tain Carvendish supérieur Feuilles naturelles Torquettes de la Virginie, 4lb et 10's Pressé, en boîtes de 10 lbs etc., etc., etc.

CIGARES DE LA HAVANE. QUALITÉ CHOISIE DES MARQUES CI-DESSOUS. Cabanas. El Desiguino, 1ere. 2de. 3me. (Angelitas.) Figaros Flor. Segunda. Tercera. El Recreo, 1ere. 2de. 3me. Entre Actos. Niagars. Conchas. Cabargas. Manilla. Chez DUFRESNE et MCGARTY 162, rue Notre-Dame

PENSION DEMANDÉE Un monsieur et une dame désiraient trouver une pension canadienne. S'adresser par lettre ou personnellement à ce bureau. 29 nov jam-74

Dr. J. O. COTE No. 361, RUE ST. MARIE FAUBOURG QUÉBEC Consultations à toute heure du jour 25 nov hm-71

BAUME CERISIER SAUVAGE DR WISTAR PRES D'UN DEMI SIECLE Et a eu un succès étonnant pour la Guérison de Rhumes, Enrouements, Maux de Gorge, Grippe, Toux, Croup, Maladies du Foie, Bronchite, Difficulté dans la respiration, Asthme et toute autre affection de la gorge, des poumons et de l'estomac

Il n'y a dans cette préparation, outre le Cerisier Sauvage, d'autres ingrédients d'égalé vertu, qui en dérivent la cause et forme un Remède dont le pouvoir de soulager, guérir et faire disparaître la maladie, n'existe dans aucune autre médecine connue. SETH W. FOWLE et Cie., Propriétaires.

CERTIFICAT DE J. L. RACINE, DE LA "MINERVE." Montréal, 29 oct. 1863. S. W. FOWLE et Cie, Roston, Messieurs.—Ayant éprouvé les plus heureux résultats de l'usage du Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar, je suis porté à exprimer la confiance que j'ai dans son efficacité. Depuis 9 mois, j'ai souffert d'un rhume dangereux, accompagné d'une douleur dans le côté, qui ne me quittait ni été ni hiver. Durant le mois d'octobre, les symptômes augmentèrent d'une manière alarmante et j'étais tellement épuisé que je ne pouvais faire que quelques pas sans être obligé de me reposer. A cette époque, je commençai à faire usage du Baume et j'éprouvai immédiatement du mieux, et après en avoir pris quatre Bouteilles, ma santé fut complètement rétablie. J'en ai aussi fait usage dans ma famille avec des résultats heureux. Je suis certain que tout canadien qui en fera usage en sera satisfait. Il suffit d'en faire usage une seule fois pour admettre que c'est le remède par excellence. Votre obéissant serviteur, J. L. RACINE.

En vente à Montréal, chez MM. Piosault et Fils, Lambilong et Campbell, Devins et Bolton, John Gardner, Kenneth, Campbell et Cie., A. G. Davidson, H. E. Gray, J. A. Harte, et chez MM. MM. Lymans, Clère et Cie. et J. F. Henry et Cie. Vendu par tous les Pharmaciens du Canada 28 nov am-bfs-79

VENTE PAR LE SHERIFF AVIS PUBLIC est par le présent donné que les terres et tenements ci-dessous mentionnés seront vendus aux temps et lieux respectivement mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer, à cet égard, des réclamations dans son certificat en vertu du Chapitre treutes-six des Statuts Révisés pour le Bas-Canada sont par le présent requises de les faire connaître avant la Loi. Toutes Oppositions afin de conserver pourrôt être faites dans aucun temps, dans les deux Jours qui suivront le rapport du dit Bref.

Pluries VENTIONI EXPONAS, DU DISTRICT DE MONTREAL. Montréal, à savoir: } DAME ROSALIE JAR- } RY, de la cité de Montréal, et ci-devant de St. Laurent, épouse de Simon Lacombe, dément autorisée en Justice à poursuivre ses droits et actions contre son dit époux, Demandeur; } contre les terres et tenements du dit Simon Lacombe, de la dite cité de Montréal, dans le District de Montréal, Commercant Défendeur. Les dites terres et tenements mentionnés et décrits en la cedula annexée au dit Bref, marqué A, comme suit, savoir: Lot No. deux.—Un lot de terre sis et situé en la Cité de Montréal, de la contenance de quarante arpents de largeur, sur quatre-vingt pieds de profondeur, tenant par devant à la rue Sanguinet, par derrière aux Héritiers Wartelle, du côté Nord à Narcisse Rivet et du côté Sud à Joseph Alars, avec une maison en bois de deux étages, une écurie et un hangar en brique, et autres bâties desus construites. Pour être vendu en mon Bureau, en la dite Cité de Montréal le quatorzième jour de Décembre prochain, à dix heures du matin. Le dit Bref rapportable le quinziesme jour de Décembre prochain. T. BOUTHILLIER, Sheriff. Bureau du Sheriff, Montréal, 26 nov. 1864. }

VENTE A L'ENCAN. PAR SCOTT et WAITES VENTE IMPORTANTE DE MEUBLES, POUR COUVRIR LES FRAIS. Les sousignés ont reçu instruction de vendre par encan au No. 244 Rue Notre-Dame, Vendredi prochain, le 2 décembre, un assortiment considérable de Meubles Neufs, pour couvrir les frais. La vente sera sans réserve. Conditions: argent comptant et la commission d'encanteur. La vente commencera à DIX heures. SCOTT et WAITES, Encanteurs. 29 nov. 74

MARCHANDISES SECHES ETC., ETC., ETC. VENDREDI LE 2 DÉCEMBRE 1864. Sera vendu au magasin des sousignés, No. 709 rue St. Paul, les marchandises suivantes: 25 caisses Soldiers en Caoutchouc pour hommes et femmes 130 Palets en Caoutchouc 30 pièces Ktoffes Carreautées 40 " Gala Plaid tout laine 15 " Winceys tout laine 129 " Cotton Jamme Métrins français 50 " Flanelle de fantaisie 100 douz. Bas laine 50 " Garnitures en Mousseline — ET — Un assortiment général de Drap de Pilot, de Castor, Draps, Dosskins, Tweeds, et Marchandises Sèches de Fantaisie, etc., etc. Vente à DEUX heures. SCOTT et WAITES, Encanteurs. 30 nov. 75

PEAUX DE MOUTONS GRISSES ET NOIRES VENTE SPECIALE, Pour clos des Consignations par "Moravian." Vendredi prochain, 2 Décembre. Sera vendu au Magasin des Sousignés, 399 rue St. Paul: 160 pièces Imitation de Peaux de Mouton Noire et Grise 3 caisses Bijoux et Clingant de Fantaisie 1 caisse Draps Superfins, tout laine 100 Peaux Bokara Conditions: argent comptant. Vente à DEUX heures. SCOTT et WAITES, Encanteurs. 30 nov. 75

CLAUQUES EN CAOUTCHOUC FRANÇAISES ET ANGLAISES (Garanties) Boîtes et Congres d'hommes GARANTIES DE VEAU FRANÇAIS 10s. A 17s. CHAUSSURES A LIÈGE Pantoufles doublées en chan lie, reçues d'Allemagne, 2s. 9d. à 5s. Pantoufles russes très chaudes, 2s. 6d. à 3s. 6d. Souliers français noirs. Souliers français brodés en couleur. Congres en kid, françaises et anglaises. Petits Soldiers d'enfants de différents goûts, importés de Paris et de Boston. Congres anglaises pour hommes et dames, nouveaux goûts, de qualité supérieure. Bottines lacées à semelles en caoutchouc, pour patiner. E. ANGERS, 405, Rue Notre-Dame, Priz de la rue McGill am-15

\$25,000 A 30,000 GRANDES CHANCES A quiconque veut épargner son argent, venez acheter vos hardes et autres marchandises au No. 172, RUE ST. PAUL Enseigne du "Bon Marche" Le fonds se compose de HARDES FAITES ou faites à l'ORDRE, si on le desire, et presque à aussi bon marché que les hardes faites. Faites attention de ne pas oublier les superbes couvertes blanches, de première qualité, importées pour les officiers des gardes. Le tout sera vendu à grand sacrifice; les casimires rayés et carreautés à pour chemise de 1s 10d à 2s, tout laine. Un lot de superbes corps et caleçons tricotés vestes en laine tricotée ou cordée de tous les prix. Presque toutes ces marchandises ayant été achetées à l'encan, peuvent être vendues à bas prix. Un tailleur est attaché à l'établissement pour recevoir les commandes. — Aussi — Un lot considérable de chaussures de toutes sortes pour hommes, femmes et enfants; slipers en laine, souliers en caoutchouc doublés en laine. 19 nov cm-66

A. C. AMARY FABRICANT DE PLUMES. Vautour, Autruche et Fantaisie; Nettoyage et Teinture, Teintures préparées à l'usage des familles. M. A. C. AMARY vient d'ajouter à sa maison un établissement de teinture et de dégraissage de velours, soieries, etc. Fabrique et Dépôt 139, rue Craig, coin de la rue St. Urbain, Montréal. am-246

MAISON BONSECOURS N. MARIEN MARCHAND No. 41 RUE NOTRE-DAME, No. 41 (Premier Magasin de Marchandises Sèches, par la rue Bonsecours en allant au faubourg Québec.) N. MARIEN prend la liberté de remercier ses amis, ses nombreux pratiques et le public en général, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu depuis qu'il est dans le commerce, de plus, il a le plaisir d'annoncer qu'il a reçu et qu'il reçoit actuellement un assortiment très variés d'étoffes pour l'automne. Les pratiques trouveront des bonnes indiennes à bon marché, une bonne flanelle rouge pour 1/2; un bon casimire carreauté à chemise p. 1/4; du bon coton blanc pour 1/4d. N'oubliez pas de visiter cet établissement avant d'aller ailleurs. Toutes personnes qui achètent les Draps ou Etoffes pour Manteaux à ce Magasin peuvent les y faire tailler gratis. Tout remarchandises marquées en chiffres et un seul prix est demandé. 2 sept. am-1

VENTE A L'ENCAN. PAR L. DEVANY Aux Marchands de la campagne et aux Acheteurs de la ville Grande vente de marchandises sèches, etc. consistant en draps de l'ouest de l'Argillière, tweeds, dosskins, flanelles de fantaisie, draps de pilots et de castor, whiteys, chemises, caleçons et bas de laine, — une grande quantité de couvertures en laine, etc., etc., commençant LUNDI soir, 7 le courant. Vente à SEPT heures. L. DEVANY Encanteur 7 nov 66

HISTOIRE DE L'église de France PAR M. L'ABBE JAGER. 3 volumes in-8 prix, broché: \$3.00 le même relié..... \$2.50 Pour faire comprendre l'importance de cette ouvrage, il suffit de citer le commencement de la préface de l'auteur: "L'Eglise de France successivement dépeuplée; ses pasteurs livrés à la haine, proscrits, persécutés, saisis, égorgés ou chassés de leurs foyers et de leur patrie; le christianisme détruit, ses autels renversés, ses temples dévastés, prophanés, vendus à l'encan, en partie démolis; la propriété attaquée, envahie, contiguée; les liens sociaux dissous, les mœurs perverses; l'erreur, l'imposture, le vol, le brigandage et la rébellion mis en honneur; la royauté atolie, l'autorité abaissée et méprisée; une horrible tyrannie substituée à l'autorité du plus paternel des rois; tel est l'objet de ce livre, dont une grande partie, malgré d'ouvrages publiés, est encore inconnue." En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Rue St. Vincent, No. 8. 26 nov 72

VINS IMPORTES Les sousignés ont en mains de très-bons VINS ROUS et BLANCS, qu'ils vendent à des prix modérés. Parmi ces vins, ils signalent particulièrement les blancs de LA COTE IVORNE et LAMARQUE Supérieurs à tout ce qui est sur la place sous les noms de Chablis, etc., et garantis importés par certificats et références. J. BATAVOIE et Cie Office: no. 31, rue St. Louis Magasin: no. 72, rue Notre-Dame Au coin de la rue St. Claude am-68

LIQUEURS DE TOUTES SORTES, PRIX TRÈS RÉDUITS. CHARTREUSE CURAÇAO ANISETTE MARASQUINO Etc., Etc. Cognac de toutes les marques et à tous les prix. Kirchwasser de Ber, de récente importation. Absinthe Suisse supérieure, garantie également importée. De qualité ordinaire, Vermouth etc. J. BATAVOIE et Cie Office: no. 31 rue St. Louis Magasin: no. 72, rue Notre-Damo Au coin de la rue St. Claude am-68

SIROPS et VINS TEMPERANCE Vins de Gingembre, de Peppermint, et autres. Sirop de Vanille do Citron do Salspareille do Framboise do Vinaigre François Etc., Etc. A 3 et 35 sous la bouteille, suivant les sortes A \$- \$2.69 par douzaine. J. BATAVOIE et Cie, Office: no. 31 rue St. Louis Magasin: no. 72, rue Notre-Damo Au coin de la rue St. Claude am-68

CURIOSITES SALON Les plus charmantes variétés de SOULPTURES SUR BOIS d'Intarлак (Suïsse) CHALETs BOUTES SERVICES A SALADE COUTEAUX A PAPIER ETC En vente chez J. BATAVOIE et Cie Magasin: no. 72, rue Notre-Damo Au coin de la rue St. Claude am-68

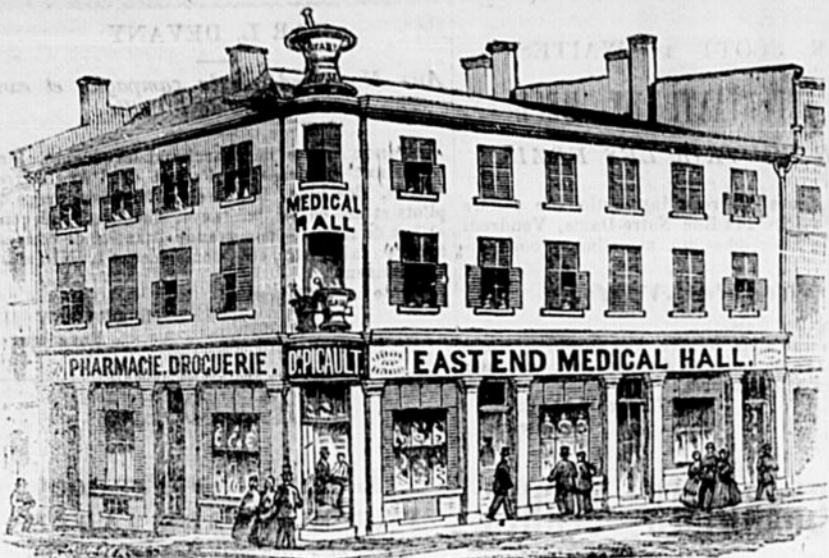
GIGARES IMPORTES GRAND ASSORTIMENT DES MILLIEURS GIGARES GRANDSON EN GROS ET EN DETAIL Chez J. BATAVOIE et Cie Magasin: no. 72, rue Notre-Damo Au coin de la rue St. Claude am-68

VINAIGRES VINAIGRE DE BON VIN BLANC, PORT VINAIGRE ORDINAIRE EN GROS ET EN DETAIL A 40 Pour Cent AU-DESSOUS DES PRIX COURANTS. J. BATAVOIE et Cie Office: no. 31, rue St. Louis Magasin: no. 72, rue Notre-Damo Au coin de la rue St. Claude am-68

MACHINES A COUDRE POUR FAMILLES 10 Dollars GARANTIES POUR UN AN Toutes espèces de Machines à Coudre réparées avec soin. D. B. WALLACE No. 24, Grande rue St. Jacques (en bas) Première porte à gauche 19 nov. am-65

ON DEMANDE Au bureau de l'Union Nationale, des garçons pour vendre le journal. 2 sept. 61

PHARMACIE DU DR. PICAULT



Coin des rues Notre-Dame et Bonsecours, Montreal

On trouvera à la Pharmacie ci-dessus, toutes espèces de remèdes, Produits Chimiques, Parfumeries, Articles de Toilette, Médicines françaises les plus renommées, ainsi que toutes les Médicines à Patentes, annoncées dans les Gazettes, aux mêmes prix que chez les Agents, avec l'immense avantage qu'on peut consulter (gratis) le docteur sur le choix et l'administration du remède.

UNION CATHOLIQUE

Les membres de l'Union Catholique et les personnes qui ont en leur possession des Livres appartenant à la Bibliothèque de cette Société, sont instamment priés de les remettre, de ce jour au 1er décembre prochain, attendu que le comité doit faire un nouveau catalogue.

MUSIQUE, MUSIQUE

M. L. PICAULT donnera des leçons de Piano, de Clavier et de Chant à sa demeure No. 21 Rue St. Catherine, ou à domicile si on le préfère.

ÉPICERIES DE FAMILLES

ASSORTIMENT GÉNÉRAL D'épicerie: Spécialité pour le service des familles. Vins, liqueurs, provisions, etc.

DR. GUERIN

No. 293 RUE STE. CATHERINE MONTREAL.

Important pour les Femmes

PILULES DU DR. CHEESEMAN

Il n'y a qu'un SEUL VÉRITABLE REMÈDE pour les FILLES ou FEMMES qui souffrent d'irrégularités ou Obstructions de la Menstrue.

PROCLAMATION

AUX FEMMES MARIÉES OU NON. Le plus ancien Régulateur.

CE BON VIEUX REMÈDE D'OR

contre toutes les Obstructions, a été employé avec plaisir et avec profit pendant vingt ans, dans toutes les parties du monde civilisé.

UNE BOITE

rétablira les fonctions naturelles mensuelles de toute FEMME, quelque soit sa condition et son âge. En un mot,

PILULES DU DR. CHEESEMAN POUR LA FEMME

ont jamais failli, et des milliers de certificats constatant leur bon effet peuvent être trouvés dans toutes les parties du pays.

MILLEURS ET LE PLUS SÛR MÉDICIN DU MONDE POUR LES FEMMES

quelle est comprise dans les Pilules du Dr. Cheeseman pour la Femme. Ces Pilules forment la meilleure Préparation qui ait jamais été inventée, avec un succès immédiat et persistant.

NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER

Les Pilules du Dr. Cheeseman ont reçu et reçoivent encore aujourd'hui la sanction des médecins les plus éminents de l'Amérique.

LES PILULES SONT EXPÉDIÉES PAR M. LALLE, PROMPTEMENT

Les Pilules sont expédiées par M. Lalle, promptement, sur l'envoi du prix, en fonds courant, aux Propriétaires.

LES PILULES SONT EXPÉDIÉES PAR M. LALLE, PROMPTEMENT

Les Pilules sont expédiées par M. Lalle, promptement, sur l'envoi du prix, en fonds courant, aux Propriétaires.

LES PILULES SONT EXPÉDIÉES PAR M. LALLE, PROMPTEMENT

Les Pilules sont expédiées par M. Lalle, promptement, sur l'envoi du prix, en fonds courant, aux Propriétaires.

LES PILULES SONT EXPÉDIÉES PAR M. LALLE, PROMPTEMENT

Les Pilules sont expédiées par M. Lalle, promptement, sur l'envoi du prix, en fonds courant, aux Propriétaires.

LES PILULES SONT EXPÉDIÉES PAR M. LALLE, PROMPTEMENT

Les Pilules sont expédiées par M. Lalle, promptement, sur l'envoi du prix, en fonds courant, aux Propriétaires.

LES PILULES SONT EXPÉDIÉES PAR M. LALLE, PROMPTEMENT

Les Pilules sont expédiées par M. Lalle, promptement, sur l'envoi du prix, en fonds courant, aux Propriétaires.

LES PILULES SONT EXPÉDIÉES PAR M. LALLE, PROMPTEMENT

Les Pilules sont expédiées par M. Lalle, promptement, sur l'envoi du prix, en fonds courant, aux Propriétaires.

BROCKSIEPER'S PATENT SELF-ACTING GAS REGULATOR

(Bec de Gaz, brevets de Brocksieper réglant la force de son jet.)

La Compagnie de ce nouveau Bec de Gaz breveté, venant de compléter tous les arrangements pour la fabrication de ces régulateurs parfaits et supérieurs, est maintenant prête à remplir promptement le flot de commandes qui grossit tous les jours.

L'introduction presque universelle de l'éclairage au gaz dans toutes les grandes cités et villes, dans les manufactures, etc; ainsi que le besoin de plus en plus pressant d'une lumière plus brillante et moins coûteuse pour le consommateur, rendait nécessaire la découverte d'un tel bec de Gaz, et voilà pourquoi on offre aujourd'hui au public le Régulateur breveté de Brocksieper.

Ce Régulateur fournit constamment la quantité nécessaire de gaz pour donner une bonne lumière; il n'y a ni perte, ni sifflement, ni danger pour les globes ou abat-jour. Il est simple, solide et ne se dérègle pas.

Nous réclamons les avantages suivants pour notre régulateur.

- 1. ÉCONOMIE DE GAZ DE 30 POUR CENT AU MOINS, bien qu'il donne une lumière aussi forte que les becs de gaz ordinaires. Économie qui en peu de temps peut payer les frais de l'achat et de la pose de ce régulateur.

CERTIFICATS

Montréal, 18 octobre 1864. Nous avons fait usage dans nos magasins, pendant trois mois, du Brocksieper's Patent Self-Acting Gas Regulator, et pouvons le recommander comme donnant une lumière forte, uniforme, et qu'on peut régler à volonté.

PICAULT et FILS, Pharmaciens STEVENSON, SUTHERLAND et Cie., 12, rue Lemoine

PIANOS PREMIERS PRIX

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il a été nommé par M. E. Larue et Cie., de Québec, agent pour la vente des célèbres pianos de MM. Schiedmayer, de Stuttgart, Allemagne. Ces pianos, que l'on peut examiner maintenant, sont les plus beaux qui aient jamais été offerts en vente au public de Montréal, car ils ont obtenu des médailles de première classe aux expositions de Londres, Paris, Munich et Wurtemberg.

Musique

M. GUSTAVE SMITH

ORGANISTE

A l'honneur d'informer le public qu'il s'est ré-élu le LUNDI et le JEUDI pour donner des LECONS PRIVÉES.

AVIS

LES Soussignés annoncent qu'ils ont DÉMÉNAGÉ de la Grande Rue St. Jacques, au No. 146, Rue Craig, entre les rues St. Urbain et St. Laurent.

POELES DE CUISINE ET ARTICLES EN FERBLANC, Couchettes en fer, etc.

Leur fonds de Réfrigérants n'est pas fait aux moulins ou par des jobbers, mais sous leur direction. Les incroyables pourront se satisfaire en venant les visiter.

AVIS

LES Soussignés viennent de recevoir leur importation de l'automne, comprenant un assortiment considérable de FERRONNERIES ET QUINCAILLERIES.

MAISON DE PENSION

TENUE PAR J. Btz, DUFRESNE No. 116, RUE NOTRE-DAME MONTREAL

MAISON DE PENSION

TENUE PAR J. Btz, DUFRESNE No. 116, RUE NOTRE-DAME MONTREAL

MAISON DE PENSION

TENUE PAR J. Btz, DUFRESNE No. 116, RUE NOTRE-DAME MONTREAL

MAISON DE PENSION

TENUE PAR J. Btz, DUFRESNE No. 116, RUE NOTRE-DAME MONTREAL

MAISON DE PENSION

TENUE PAR J. Btz, DUFRESNE No. 116, RUE NOTRE-DAME MONTREAL

MAISON DE PENSION

TENUE PAR J. Btz, DUFRESNE No. 116, RUE NOTRE-DAME MONTREAL

MAISON DE PENSION

TENUE PAR J. Btz, DUFRESNE No. 116, RUE NOTRE-DAME MONTREAL

MAISON DE PENSION

TENUE PAR J. Btz, DUFRESNE No. 116, RUE NOTRE-DAME MONTREAL

POELES! POELES! POELES! DEPOT CANADIEN DE POELES

75, GRANDE RUE ST. JACQUES

Poeles de Cuisine

Steward

Morning & Evening Star

Charter Oak

Empire State

Nuggett

Queen City

Sunbeam, etc., etc.

POELES POUR CHAUFFAGE

Northern Light, 5 grandeurs

Albanian

Mammoth

Cupid

Cylinder

Nubian

Etc., Etc.

J. G. BEARD ET CIE

75, Grande Rue St. Jacques

Charbon! Charbon! Charbon!

Lehigh

Lackawana

Pittston

Seranton

Anthracite Gallois

Newcastle pour Grilles

Sydney

Ecossais

A Vapeur

Pour Forgerons

Coke Anglais

Etc., Etc.

J. G. BEARD ET CIE

Coin des rues McGill et Wellington, P.S.—Les commandes laissées aux magasins de Poeles, 75 Grande rue St. Jacques, seront promptement exécutées.

LABELLE & LABELLE

AVOCATS

No. 25, PLACE RUE ST. JACQUES

MONTREAL

A VENDRE

2,500 LOTS DE TERRE

AUX TERMES LES PLUS FACILES

Et a des prix défiant toute

Compétition

CEUX qui désirent acheter des lots à bâtir à très grand marché, sont respectueusement informés que le soussigné offre en vente les lots suivants:

1. 100 LOTS DE TERRE adjointant immédiatement le terminus des chars de la cité, à Hochelaga, taissant front sur les rues Ste. Marie, St. Catherine, Ontario, Sherbrooke, Gerrard, Forsyth et autres belles rues. Prix: 5 à 20c (3d à 1s) du pied.

2. 300 LOTS sur le chemin d'Hochelaga et sur une nouvelle rue au Nord-Ouest de ce chemin, à 8 arpents plus bas que la barrière. Prix: 5 à 12c (3d à 7d) du pied.

3. Adjoignant ces derniers lots, un magnifique coteau d'une vingtaine d'arpents, où le sable et la glaise offrent de grands avantages pour faire de la brique; à vendre par quelques arpents à la fois.

4. 800 lots situés sur la magnifique Avenue Colborne (la plus large rue de la Cité: 80 pieds), en dehors des limites de la Ville, dans la partie Nord-Est. On a l'avantage de pouvoir y bâtir en bois, de ne pas avoir de barrière à payer pour s'y rendre, et d'éviter les taxes onéreuses de la ville. Prix: 5c (3d) du pied.

5. 200 lots sur la même rue, en dedans de la ville, entre la rue Ste. Catherine et les enchaînes de la ville; Prix: 8 à 10c (5 à 6d) du pied.

6. 40 lots sur la rue Parthenais près de la rue St. Catherine. Prix: 10 à 15c. (6 à 9d) du pied.

7. 260 lots sur le coteau, en haut de la rue Parthenais, en dehors des limites. Prix: 6c. (3d) du pied.

8. 40 acres de magnifique terre à culture adjointant immédiatement ces derniers lots, et à vendre par deux ou cinq arpents à la fois, pour jardiner. Prix: £30 à £100, l'arpent.

9. 40 lots sur la rue St. Marie et le Fleuve, entre la traverse de Longueuil et la barrière d'Hochelaga. Prix: 25 à 40c (1s. 3d à 2s) du pied.

10. 100 magnifiques lots sur les rues Sherbrooke St. Laurent, St. Dominique et Cadieux, près du Couvent du Bon Pasteur et au Village St. Jean Baptiste.

Sur le plus grand nombre de tous ces lots, l'acquéreur trouvera tout le sable nécessaire à la construction de ses bâtisses, et le soussigné leur fournira la pierre de maçonnerie pour fondation de leurs bâtisses, sans charge extra.

—Aussi—

QUELQUES MAISONS A LOUER ET A VENDRE EN DEDANS ET EN DEHORS DE LA CITE.

Pour conditions et voir les plans s'adresser entre 7 heures A. M. et 9 heures P. M. à

H. LIONAIS, Bureau 21 Rue St. Gabriel ou Résidence: 29 Rue Cadieux.

18 nov aa-05

CATASTROPHE DE ST. HILAIRE

BROCHURE DE 48 PAGES

PRIX: 8 sous.

En vente à Montréal: chez les principaux libraires, chez Dalton et au Bureau de L'Union Nationale. A Québec, au bureau du Canadien.

ADRESSES

D. GIROUARD, AVOCAT, No. 14 Petite rue St.-Jacques MONTREAL

CHS. O. PERRAULT, AVOCAT, 28 RUE ST. VINCENT 24 MONTREAL.

NEDERIC LANOTOT, AVOCAT, No. 16 Rue St. Gabriel M. Lanotot suivra la Cour à St. Jean. 15 sept

JOS. DU HAMEL, AVOCAT, BUREAU: No. 16 ET 18. RUE ST. VINCENT. Envoiguire Ste. Thérèse et St.-Vincent MONTREAL

Dr. E. MATHIEU, DENTISTE, Coin des rues Notre Dame et St.-Vincent (En face du Palais de Justice) MONTREAL

C. LAVALLEE, Professeur de Musique, 90 RUE DES ALLEMANDS

M. LAVIGNE & Cie, Ont démnagé au No. 34, RUE ST. LAURENT, No. 34, Ci-devant occupé par M. Durocher. 4 mai.

Dr. C. F. TRUBER, DENTISTE, No. 122, RUE CRAIG, No. 122, Vis-à-vis la Rue Cité. 27 avril.

Marchandises Sèches, Hardes faites, Chaussures, etc. J. O. GUILMETTE, No. 172, Rue St. Paul.

J. O. GUILMETTE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général pour l'encouragement libéral qui lui a été accordé de puis près de vingt ans, à l'honneur d'annoncer qu'à partir de mercredi prochain son fonds de magasin sera offert au prix coûtant pour argent comptant, pendant deux mois seulement. Tout ordre pour hardes et autres effets sera exécuté aux conditions mentionnées ci-haut.

Les personnes fournissant leurs étoffes seront aussi bien servies que si elles les prenaient au magasin. 25 avril.

NOUVELLE MAISON. SANCER & FRERE, Coin des RUES ST. PAUL ET ST. GABRIEL.

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Ferronneries et Quincailleries au No. 146, Rue St. Paul, le No. 7, Rue St. Gabriel. Ils auront toujours un main assortiment complet et bien assorti de Ferronneries et Quincailleries et de toutes sortes d'Outils pour Entrepreneurs, Menuisiers, Charpentiers, etc. Poeles de toutes sortes, entr'autres le "Victor", le "Queen's Choice", et le "Pearl." Peintures de toutes couleurs, Huiles, Vernis à meubles et à voitures, Thérébenthine, ainsi que Vitres de toutes grandeurs et coupées à l'ordre.

AVIS Ayant appris qu'un avertissement publié par moi dans les journaux, annonçant que M. P. G. de Fontenay n'était plus mon agent, avait été mal interprété par quelques personnes, je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que je me suis assuré son concours et qu'il s'occupera comme par le passé de toutes mes affaires, tant à Montréal que dans les autres parties de la province.

A. C. AMARY, 3 nov jno-52

MEUBLES DE MENAGE C. E. PARISEAU MEUBLIER, No. 273, Rue Notre-Dame, No. 273 (Vis-à-vis l'Eglise des Récollets) MONTREAL

A toujours en magasin—chaises, sofas, fauteuils, tables, bureaux, bois-de-lits, garde-robes, lavabos, etc., etc. 8 sept. aa-1

TAPISSERIES A BON MARCHÉ Une grande variété de patrons nouveaux vien d'être reçue à la librairie de J. B. ROLLAND et FILS No. 8, rue St. Vincent, Montréal 18 oct 40

CAREAU ET CIE MARCHANDS DE VINS, No. 79, RUE NOTRE-DAME, No. 79 MONTREAL

Ont constamment en main un assortiment complet d'un vin de vin, genéviers, jamaique, whiskey de seigle, vin de port, vin de cherry, vin blanc, au torne, Truchon frères 1868, chablis 1861, carot St.Emilion, macon, champagnes de meilleures marques, cidre moussoux de Basse Normandie, cidre ordinaire, sirops, pale ale, porter, bière de Dow, absinthe suisse, vermouth, old tom, marinades, moutarde, homards, sardines à l'huile, tabac, cigares, etc. Dépôt d'eau minérale des nouvelles Sources de Plantagenet. 8 sept. 1-5m

PROGRAMMES PROGRAMMES PROGRAMMES

AFFICHES AFFICHES AFFICHES AFFICHES

CARTES D'AFFAIRES CARTES D'AFFAIRES CARTES D'AFFAIRES

CARTES DE VISITE CARTES DE VISITE CARTES DE VISITE

CARTES FUNÉRAIRES CARTES FUNÉRAIRES CARTES FUNÉRAIRES

BILLETS PROMISSOIRES BILLETS PROMISSOIRES BILLETS PROMISSOIRES

BLANCS DE TOUTES SORTES BLANCS DE TOUTES SORTES BLANCS DE TOUTES SORTES

JOURNAUX JOURNAUX JOURNAUX JOURNAUX

PAMPHLETS PAMPHLETS PAMPHLETS PAMPHLETS

LIVRES LIVRES LIVRES LIVRES

L'UNION NATIONALE

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS

No. 18 Rue St. Gabriel, MONTREAL

On exécute aux Ateliers de L'UNION NATIONALE:

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.

On recevra des annonces jusqu'à midi. Montréal, 10 jan. 1864.